



# Règlement championnat départemental par équipes de club ou Cie CD27

## 1° Préambule

Le Comité Départemental souhaite organiser tous les ans un championnat départemental par équipes de club pour le tir en salle selon un règlement ci-dessous.

## 2° Objectifs

Proposer aux clubs de l'Eure une pratique sportive par équipe en salle et décerner ainsi les titres de champion départemental par équipe de club ou de Compagnie.

## 3° Catégories et composition des équipes

### Equipes Jeunes :

De U13 à U15 pour la catégorie arc classique (Mixité possible).

Les U18 pour la catégorie arc nu (Mixité possible).

### Equipes scratch arc classique :

De U18 à S3 (mixité possible).

### Equipes scratch arc à poulies :

De U18 à S3 (mixité possible)

### Equipes scratch arc nu :

De U21 à S3 (mixité possible)

Une équipe est composée de trois archers au minimum et d'un remplaçant éventuel qui devront se présenter individuellement au greffe et être présent tout au long de la compétition pour pouvoir y participer.

**Chaque club ne peut présenter que deux équipes par catégorie au maximum en fonction de la salle et au choix de l'organisateur.**

## 4° Procédure d'inscription

Chaque club reçoit du Comité Départemental un bulletin d'inscription à retourner avec le règlement de son engagement

Les droits d'engagement sont fixés chaque année par le Comité départemental et comprennent l'inscription de 4 archers par équipe.

Le Comité départemental reverse au club organisateur l'intégralité des droits d'inscription.

La composition des équipes doit être transmise à l'organisateur au plus tard 10 jours avant l'épreuve. Ces équipes peuvent être modifiées au greffe le jour du concours avant le début des tirs.

## 5° Déroulement de la compétition

La compétition se déroule sur une ou deux journées selon le choix de l'organisateur et les possibilités de la salle. Elle se compose d'une phase de qualification et d'une phase de duel qui se dérouleront sur une même journée pour les catégories présentes.

### **Phase de qualification**

Ce tir de qualification sera sélectif pour le Championnat Régional et le Championnat de France salle.

Le tir de qualification se fera à 18 mètres sur les blasons suivant.

\_De U13 à U15 arc classique et U18 arc nu : blason de 60

\_De U21 à S3 arc nu : blason de 40

\_De U18 à S3 arc classique et de U15 (U13 & U15) à S3 arc à poulies : blason tri spot de 40

Deux séries de 10 volées de 3 flèches sur un rythme A-B C-D. 2 minutes par volée.

Le classement des équipes prend en compte le score de ses 3 meilleurs archers.

A l'issue du tir de qualification, les équipes sont classées selon leur score et des phases finales sont organisées sous forme de duels à élimination directe selon le principe de la montante / descendante.  
(Cf : Article C3.2 du tir sur cible extérieure et règlement division régional excellence).

En cas d'égalité de point sur le tir de qualification, le départage se fait par le nombre de 10 puis de 9 puis tir de barrage.

### **Phase de Duel :**

Déroulement d'un match :

Chaque match se déroulera au meilleur des 4 sets de 6 flèches pour les arcs classiques et arcs sans viseur et au total des points de 4 volées de 6 flèches pour les arcs à poulies (2 flèches par archer). Une volée d'essai sera tirée avant le premier duel.

A l'appel, les tireurs se placent 1 mètre derrière la ligne de tir. Au feu vert, le premier tireur se place sur le pas de tir et la volée commence ; ensuite, les autres tireurs se relayent pour terminer la volée avant le feu rouge.

Les remplaçants peuvent participer à n'importe quel moment de la compétition, mais pour une volée complète.

### Blasons :

Deux blasons tri-spots verticaux de 40 par cible pour les arcs classiques, nus et à poulies y compris les U13/U15 arc à poulies et un blason tri-spot de 60 pour la catégorie jeunes. Temps des volées 2 mn, 1 seul archer à la fois sur le pas de tir.

Les équipes gagnantes du premier match sont qualifiées pour le tour suivant et les équipes perdantes continuent la compétition pour établir le classement final.

Pour les groupes de 8 équipes et moins, toutes les équipes sont qualifiées et démarrent en ¼ de finale.

Pour les groupes de 9 à 12 équipes, les 4 premières sont directement qualifiées pour les ¼ de finale, les équipes classées de la 5ème à la 12ème place se rencontrent dans un premier tour et les gagnantes sont qualifiées pour les ¼ de finale.

Pour les groupes de 13 à 16 équipes, toutes les équipes sont qualifiées et démarrent en 1/8ème de finale.

En cas d'égalité de points ou de sets à la fin d'un match, il sera procédé à un tir de barrage ; 1 minute pour 3 flèches (1 flèche par archer) sur un blason tri-spot de 40 (ou 60 pour les jeunes) placé horizontalement.

Si un groupe est incomplet, toutes les équipes sont positionnées dans le tableau et les équipes qui n'ont pas d'adversaire tirent un tour à vide et se qualifient pour le tour suivant.

## 6° Récompenses

Le premier de chaque groupe est proclamé Champion départemental.

Les 3 premières équipes de chaque groupe seront récompensées sous la forme choisie par le Comité Départemental

Selon la place disponible de la salle, l'organisateur pourra ouvrir le tir de qualification aux inscriptions individuelles et prévoir des récompenses pour le classement individuel qui devra être proclamé avant la phase de duels par équipes.

## 7° Déroulement type d'une journée de championnat

8 h 15 : ouverture du greffe et inspection du matériel

8 h 45 : entraînement sur cibles (3 volées)

Début des tirs de qualification à l'issue des 3 volées d'entraînement

**Début des phases finales 1 heure après la fin des tirs de qualification, puis remise des récompenses.**

#### 8° Tenue vestimentaire

La tenue de club, de sport ou blanche est obligatoire ainsi que les chaussures de sport.

#### 9° Date d'application

Le présent règlement est applicable à partir du 1er janvier 2025.